



**unesco**

Association of Former  
UNESCO Staff Members

Association des anciens  
fonctionnaires de l'UNESCO

# Lien Link

numéro  
number **144**  
2023



**SERMENT** prêté par les fonctionnaires  
de l'UNESCO

**James Torres BODET**

**Colloque sur les ÉNERGIES**

**Traité sur la HAUTE MER**

**Jeanne POWER**

**Déjeuner de L'AMITIÉ 2023**

**ASSEMBLÉE générale de l'AAFU**

**DOSSIER**

**LA SAGA DE LA CULTURE À L'UNESCO**

## La chronique du Président / *A Word from the President*

## L'UNESCO hier et aujourd'hui / *UNESCO Past and Present*

### Figures de l'UNESCO

- Jaime Torres Bodet, Directeur général de 1948 à 1952, *René Maheu* ..... 5

### Focus

- UNESCO and Informatics: a Memoir, *Sidney Passman* ..... 7
- La gestion présente et future des énergies, *Jean Audouze* ..... 8

### Décryptages

- The Unsustainable Status of Literature: *UNESCO and the Fate of Literary*, *Frances Albernaz*... 9

### Dossier

- La saga de la culture à l'UNESCO, *Patrick Gallaud* ..... 11

### Diagonales

- Protection de la Haute Mer, *Elizabeth Khawajkie* ..... 18

### Trésors de l'UNESCO

- Hommage à l'artiste plasticienne Jagoda Buić, *Madeleine Gobeil* ..... 19

## Le Forum des membres / *Members' Forum*

### Kaléidoscope

- Ultimes aventures népalaises ?, *Wolfgang Volmann* ..... 21
- Assistante sociale à l'UNESCO. Un voyage au long cours, *Odile Blondy* ..... 22

### Parole de femmes

- « Jeannette » et les argonautes, *Frances Albernaz* ..... 24

### Santé et société

- Votre pension / Your Pension, *Josiane Taillefer* ..... 26
- Votre Caisse d'assurance maladie, *Christine Bruyère* ..... 27

### Courrier des lecteurs

### Carnet

### In Memoriam

- Josette Erfan, *Christine Bruyère, Geneviève Fougère et Josette Leymarie* ..... 29
- Sidney Passman, *Charles Weiss* ..... 30
- Walther Manshard, *Mechtild Rössler & Thomas Schaff* ..... 31
- Seth Spaulding, *Emily Vargas-Barón* ..... 32

## L'AAFU et les Associations sœurs / *AFUS & Sister Associations*

### Ensemble

- Déjeuner de l'Amitié ..... 33
- Assemblée générale de l'AAFU 2023 ..... 33

### Memory and Future Club

- Archives: the Instructive Trace of Life, *Jens Boël* ..... 34

### Nos sorties

- Oskar Kokoschka, *Monique Couratier* ..... 36

« Le navire a atteint le rivage » (Rena Lee)

Depuis quinze ans la communauté internationale se penche sur la nécessité de prendre des mesures vitales en vue de sauver les océans. Une étape historique vient d'être franchie le 4 mars 2023, au Siège de l'ONU, grâce à la finalisation d'un instrument juridique d'une extrême importance : le **Traité international sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine en Haute Mer**. Pour AntoniÓ Guterres, Secrétaire général de l'ONU : « *Cet accord est une victoire pour le multilatéralisme et pour les efforts mondiaux visant à contrer les tendances destructrices qui menacent la santé des océans, aujourd'hui et pour les générations à venir.* »

Qu'est-ce que la Haute Mer ? La Haute Mer commence là où s'arrêtent les zones économiques exclusives des États, soit au maximum à 200 milles nautiques (370 km) des côtes : cette zone n'est donc pas soumise à une juridiction nationale. Elle représente plus de 60 % des océans, soit près de la moitié de la planète. Or, pendant

Les océans sont l'un des principaux réservoirs de la biodiversité, ce sont des puits de carbone essentiels à la régulation du climat. Ils constituent plus de 90 % de l'espace habitable sur la planète et abritent environ 250 000 espèces connues et d'autres inconnues.

longtemps, elle a reçu moins d'attention dans la lutte pour la protection de l'environnement que les zones côtières.

Ce Traité a pour but d'élaborer **un outil juridique international contraignant** afin de renforcer la gouvernance de la Haute Mer et de proposer les outils nécessaires à une protection effective des océans et à une utilisation durable de leurs ressources. Mais, pour qu'il entre en vigueur, il devra être ratifié par au moins 60 États membres de l'ONU (le processus de ratification a commencé en juin 2023). La course contre la montre est lancée car tout est lié : le changement climatique, la dégradation de la biodiversité marine, l'exploitation minière en eaux profondes, la surpêche, la pollution des océans.

#### 170 000 milliards de micro-plastiques dans l'Océan !

L'un des grands défis auxquels nous devons faire face concerne la pollution plastique dans l'Océan. Selon une étude publiée dans *PLOS One*, 170 000 milliards de morceaux de plastique flotteraient à la surface des océans. Il s'agit principalement de micro-plastiques dont le poids total représente 2,3 millions de tonnes : ce chiffre augmenterait rapidement depuis 2005.



Fabrice Hyber, « Risk », 2006.

L'heure est donc venue de poursuivre les efforts déployés pour créer encore des coalitions, accélérer les démarches diplomatiques et solliciter les États membres à ratifier ce Traité essentiel pour la protection des océans. On se souviendra qu'en février 2022 la France organisa le premier « One Ocean Summit » à Brest en Bretagne, avant la Conférence sur les océans organisée à Lisbonne en juin 2022.

D'ores et déjà, la France a prévu à Nice, en 2025, un Sommet pour les océans, avec le Costa Rica qui accueillera une réunion préparatoire en 2024. Cette initiative pourrait aider à mobiliser le soutien nécessaire à la ratification du Traité international pour la protection de la Haute Mer.

Bien sûr, l'UNESCO aura un rôle important à jouer en faveur de la mise en application du Traité. Elle travaille déjà très étroitement avec l'ONU dans le domaine de la protection des océans. On se rappellera combien la première Conférence des Nations Unies sur les océans, tenue à l'initiative de la Suède et de la République des îles Fidji, à New York du 5 au 9 juin 2017, a été essentielle<sup>1</sup>. L'UNESCO a donc régulièrement apporté – et continuera d'apporter – son expertise et ses compétences à toutes les démarches et à toutes les réunions importantes organisées en vue de préserver et de protéger les océans. Une quinzaine d'années seront sans doute nécessaires pour que soit ratifiée la Convention de l'ONU concernant le droit de la mer, espérons que la mise en vigueur du traité sur la protection de la Haute Mer prendra moins de temps. À suivre !

Elizabeth Khawajkie  
ancienne Responsable au Secteur  
de l'éducation

1. Le 8 juin étant la Journée mondiale des océans.